

014/26

EC/TC

## COMMUNE DE GUERLESQUIN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 9 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sylvie FILÉNI, Sonia FLOCH, Éric HUON, Éric LE SCANFF, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2026

#### **Objet : Désignation de référents sécurité**

Monsieur Le Maire expose qu'il y a lieu de désigner des conseillers municipaux référents sécurité, titulaire et suppléant.

Leurs missions ont trait à toutes les questions sécurité sur le territoire de la commune, ceci afin de contribuer à une meilleure prise en compte de la sécurité dans les projets communaux.

#### **1. Sécurité routière**

- Assurer un suivi des problématiques liées à la sécurité routière sur le territoire communal (vitesse excessive, signalisation, zones dangereuses, sécurité des piétons et des cyclistes).
- Être les interlocuteurs privilégiés des habitants concernant les questions de sécurité routière.
- Participer à la réflexion et aux actions de prévention en matière de sécurité routière.
- Être les interlocuteurs privilégiés du Préfet du Finistère pour la mise en œuvre et le relais de ses actions dans ce domaine.

#### **2. Étude des aménagements et travaux liés à la sécurité**

- Examiner les demandes et besoins en matière d'aménagements de sécurité (ralentisseurs, passages piétons, signalisation, éclairage, sécurisation des abords d'écoles, etc.).
- Étudier les projets d'aménagement en lien avec les services techniques et proposer des améliorations si nécessaire.
- Formuler des propositions concrètes au conseil municipal afin d'améliorer la sécurité des usagers de la voie publique.

#### **3. Représentation du Maire aux commissions de sécurité**

- Représenter Monsieur le Maire lors des commissions de sécurité lorsque sa présence n'est pas possible.
- Participer aux réunions et échanges avec les services compétents (Préfecture, SDIS, sécurité civile, services techniques, etc.).
- Assurer le suivi des avis et recommandations émis par ces commissions et en informer le conseil municipal.

Monsieur Le Maire propose de désigner les correspondants sécurité suivants :

- Titulaire : Christiane DUGAY
- Suppléant : Éric HUON

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner des correspondants sécurité – titulaire et suppléant - interlocuteurs privilégiés de la Préfecture du Finistère en matière de sécurité routière,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la désignation comme référents sécurité pour la commune de Guerlesquin : Christiane DUGAY en tant que titulaire et Éric HUON en tant que suppléant.**

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Eric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY